



## Innovier en matière d'investissement au profit des jeunes Charte d'engagement en faveur de la santé et du bien-être des étudiants

**Pare** ce que la Constitution de 2011 vise à assurer le droit d'accès à la santé, à l'équité et à l'égalité des chances ainsi que le droit à l'information ;

**Pour** s'aligner aux engagements du Maroc dans les conventions et pactes internationaux qui considèrent la santé comme droit humain fondamental et condition essentielle pour jouir des autres droits ;

**Très ambitieux** pour contribuer aux efforts engagés pour atteindre les Objectifs de l'agenda du Développement Durable, dont l'une des cibles (ODD3) consiste à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.

Nous, Signataires de la présente charte, déclarons :

**Notre détermination** à fournir tout l'effort nécessaire et de travailler en faveur de la promotion de la santé et du bien-être, notamment les actions de promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) au sein de nos établissements universitaires. Nous sommes également déterminés à remplir notre rôle de relais afin d'atteindre des objectifs communs et garantir un accès équitable en termes de sensibilisation et de prévention des IST-SIDA.

**Notre engagement** à conduire des actions de sensibilisation de proximité et à coordonner les actions de prévention et de dépistage des IST-SIDA au niveau de nos établissements et à saisir toutes les opportunités qui se présentent pour promouvoir la SSR.

**Notre conviction** que la synergie des actions d'éducation en matière de SSR et de prévention des IST-SIDA est d'une importance déterminante dans l'autonomisation des jeunes pour un meilleur contrôle sur leur santé.

**Notre volonté** d'agir de façon concertée avec les autorités sanitaires en faveur de la SSR, de la lutte contre les IST-SIDA et contre les comportements à risque pouvant exister dans une démarche globale de prévention basée sur les bonnes pratiques adoptées par notre pays.

**Nos aspirations** de faire de nos milieux d'éducation et de formation des espaces positifs, d'échange et de partage en vue de développer la démarche de prévention des risques constructive, concertée, adaptée et innovante servant les catégories des jeunes les plus vulnérables afin de garantir leur droit à la santé tel stipulé par les conventions et traités internationaux.

A cet effet, les principes directeurs de ce présent pacte d'engagement sont :

- Plus de participation ;
- Plus de responsabilisation et de redevabilité ;
- Plus de concertation ;
- Pas de jugement de valeurs ;
- Plus d'exercice des droits humains fondamentaux.

Nous nous félicitons pour cette initiative et nous tenons à remercier le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, l'Office Nationale des Œuvres Universitaires Sociale et Culturel, le Fonds des Nations Unies pour la

Population, le Fonds Mondial pour la lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le paludisme, les ONG et autres partenaires pour les efforts engagés en faveur de la santé et du bien-être de la jeunesse.

**Fait à l'Université :** .....

**Le** :.....

**Signataires :**  
(Nom/Prénom et Qualité)